



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Wüest, J. (2010). Les procédés argumentatifs des sciences humaines. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (Numéro spécial 2), 191-198.

<https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.2010.0925>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Jakob Wüest, 2010

Les procédés argumentatifs des sciences humaines

Jakob WÜEST

Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH-8032 Zürich
wueest@rom.uzh.ch

In verschiedenen Humanwissenschaften gibt es neben der traditionellen Methodik, die vor allem introspektiv vorgeht, auch neuere empirische Ansätze. Dabei dient uns hier zum Vergleich die systemische Linguistik und die Psycholinguistik. Es wird sich dabei zeigen, dass sich die beiden methodischen Ansätze auch im Hinblick auf die bevorzugten Argumentationsverfahren unterscheiden. Während es in der systemischen Linguistik darum geht, Thesen aufzustellen und mit den klassischen Argumentationsverfahren (Enthymem und Beispiel) plausibel zu machen, tritt in der Psycholinguistik die Abduktion, d.h. die Hypothesenbildung in den Vordergrund. Dabei wird gezeigt werden, wie diese verschiedenen methodischen Ansätze im Falle von Eleanor Roschs Arbeiten zur Prototypikalität zu Missverständnissen führen konnten.

Stichwörter:

Deduktion, Induktion, Abduktion, Psycholinguistik, Prototypensemantik

1. Introduction

Tout au long du XX^{ème} siècle, les recherches empiriques ou simplement quantitatives ont gagné du terrain dans les sciences humaines et sociales. Le cas le plus exemplaire est celui de la psychologie, qui était à l'origine une discipline philosophique, et dont la démarche est aujourd'hui plutôt celle d'une science naturelle. Quant à la linguistique, dont il sera question dans ce qui suit, elle a subi les attractions les plus diverses durant le siècle passé.

Dans son trièdre des savoirs, Foucault (1966) classait encore la linguistique, à l'instar de la biologie et de l'économie politique, parmi les sciences empiriques, tout en déniait leur propre *épistémè* aux sciences sociales (psychologie, sociologie, pédagogie, etc.). A vrai dire, la linguistique traditionnelle était empirique de la même manière que l'était autrefois les deux autres sciences citées par Foucault. C'était un empirisme qui faisait largement appel à l'introspection et au bon sens. Qu'on ne prenne comme exemple que l'histoire de Jill, Jack et de la pomme, qui sert à Bloomfield à fonder sa conception behavioriste du langage dans le deuxième chapitre de *Language* (1933). Cette histoire relève plutôt de la spéculation que de l'empirisme.

Des linguistes plus récents se sont laissés tenter par la modélisation mathématique, qui n'exclut pas non plus l'introspection dans la mesure où leurs modèles reposent souvent sur des exemples linguistiques construits pour les besoins de la cause. En revanche, la démarche expérimentale et quantitative l'a emporté en psycholinguistique et, dans une moindre mesure,

en sociolinguistique. Il en résulte des clivages méthodiques importants à l'intérieur de la linguistique actuelle, et l'on verra par la suite que cette diversité méthodologique peut provoquer des malentendus entre linguistes de différents bords.

2. Les procédés argumentatifs classiques

2.1. L'argumentation déductive

On essaiera de montrer ici que ces différences apparaissent notamment au niveau de l'argumentation. Dans la linguistique non expérimentale, l'argumentation est généralement traditionnelle, c'est-à-dire conforme aux principes aristotéliens. En voici un exemple que j'ai choisi au hasard; bien qu'il traite de l'origine du genre humain, c'est un exemple que j'emprunte à un linguiste, Claude Hagège, et à son *bestseller*, *L'homme de parole*:

- (i) Seule une même niche écologique était susceptible de réunir le très grand nombre de conditions favorables à l'éclosion d'une espèce aussi particulière (*scl.* l'*Homo habilis*).
- (ii) On imagine malaisément comment un ensemble aussi grand et aussi finement structuré de facteurs aurait pu se trouver identiquement réalisé en plusieurs biotopes dispersés.
- (iii) Or, l'Afrique orientale et méridionale est la seule partie du monde où l'on ait découvert les vestiges que l'on attribue à *Homo habilis*.
- (iv) Il faut donc bien,
- (v) en l'état actuel des connaissances, (iv') considérer cette partie du monde comme le berceau de l'humanité. (Hagège, 1985, 17s.)

Il est rare de trouver des passages où l'on croit reconnaître tous les éléments d'un syllogisme aristotélien ou même, dans le cas présent, les cinq éléments du schéma argumentatif de Toulmin (1958). La phrase (iv, iv') *il faut donc bien... considérer l'Afrique comme le berceau de l'humanité* est indubitablement la conclusion de cette argumentation ou, dans la terminologie de Toulmin, le *claim*; elle est linguistiquement marquée en tant que telle par le connecteur *donc*. Quant à la phrase (iii), introduite par *or*, elle est tout aussi clairement la prémisse mineure ou le *ground*.

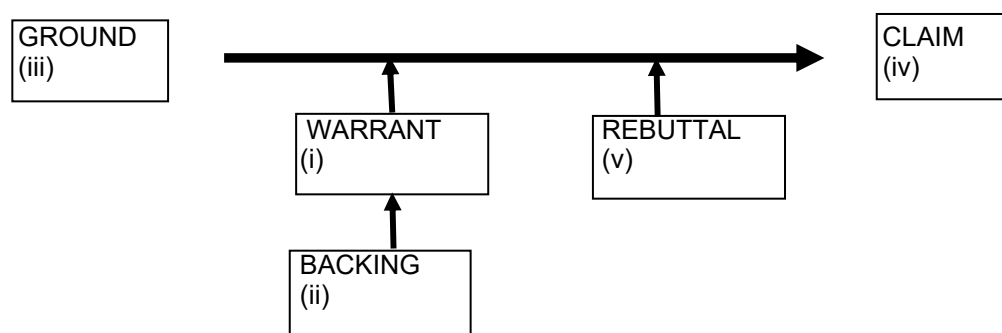


Fig. 1: Le schéma argumentatif de Toulmin

Il est dès lors tentant de considérer la phrase (i) comme ce que Toulmin appelle le *warrant*, la loi qui nous fait passer du *ground* au *claim*, alors que (ii)

serait le *backing*, un argument supplémentaire qui soutient le *warrant*. Reste l'expression (v) *en l'état actuel des connaissances*. Elle correspond évidemment à ce que Toulmin appelle *rebuttal*: c'est une façon de dire que la conclusion est valable, à moins que d'autres découvertes ne nous obligent à la réviser.

La réalité est un peu plus complexe; ce que fait Hagège dans (i), c'est qu'il rejette l'idée de la polygenèse de l'humanité en se servant en (ii) de l'argument que l'on ne peut s'imaginer que toutes les conditions nécessaires à sa genèse aient été réunies dans plusieurs endroits de la planète. La prémisse majeure, qui permet de tirer la conclusion (iv) de (iii), devrait pourtant être quelque chose comme "Là où se trouvent les plus anciennes traces humaines doit se trouver le berceau de l'humanité". Or, cette opinion paraît fort acceptable à condition que l'on rejette l'idée de la polygenèse, qui rendrait ce raisonnement caduc. Il est donc plus important de justifier la monogénèse de l'humanité que d'explicitier la prémisse majeure. La phrase (i) n'est donc pas le *warrant*, la prémisse majeure, mais un *backing* du *warrant*, qui reste implicite (alors que (ii) est une sorte de *backing* du *backing*).

Il est difficile de trouver dans une publication linguistique une argumentation tout à fait explicite, car les linguistes préfèrent eux aussi l'enthymème, l'argumentation abrégée, comme dans l'exemple suivant, emprunté au même livre:

(i) On croyait, dans les années soixante, que l'environnement linguistique de l'enfant se caractérise par sa pauvreté et ses nombreux ratés: (ii) dès lors, on avait beau jeu de considérer que l'aptitude innée, face à un apport extérieur aussi médiocre, serait presque seule investie du rôle décisif. (Hagège, 1985: 32)

Il s'agit là du problème de l'inné et de l'acquis, et l'argumentation repose sur le topos du tiers exclu, étant donné qu'il n'y a pas de troisième voie entre l'inné et l'acquis. Par conséquent, ce qui ne peut être acquis, doit être inné.

On notera pourtant la double modalisation dans (i) *on croyait, dans les années soixante* et dans (ii) *on avait beau jeu*. Il est évident que notre auteur rapporte ici une argumentation qu'il ne prend pas à sa charge. Dès lors, on ne sera pas étonné d'apprendre que la phrase suivante commence par *La réalité est autre*, introduisant la réfutation factuelle de cette argumentation.

Il ne faut évidemment pas croire que tout est argumentation dans un tel texte. L'acte de langage quantitativement le plus important, c'est un simple *acte de rapporter*. L'auteur rapporte ses propres observations ou celles rapportées par d'autres auteurs dans leurs écrits. A moins qu'il ne s'agisse d'un texte purement positiviste, ces actes de rapporter n'ont pourtant qu'une fonction subordonnée. La véritable intention communicative de l'auteur d'un tel texte est de soutenir certaines opinions, et de convaincre ses lecteurs du bien-fondé de ses opinions. Or, l'argumentation est un art de convaincre. C'est

dans ce sens que les argumentations, de même que la réfutation des argumentations adverses, ont une fonction dominante dans ce genre de textes.

2.2. *L'argumentation par l'exemple*

En plus des actes de rapporter et d'argumenter, on trouve beaucoup d'*exemplifications* dans ce genre de textes. Pour Aristote (*Rhétorique* 1356b, 1ss.; 1393a, 23ss.), l'exemple est à côté de l'enthymème un second type d'argumentation. Si l'enthymème est déductif, il considère l'argumentation par l'exemple comme étant de nature inductive, ce qui a de quoi étonner dans la mesure où Aristote permet aussi l'usage d'exemples isolés et même inventés pour les besoins de la cause (cf. aussi Dominicy, 2002: 52). Le terme d'induction est pourtant complètement approprié quand on se sert de plusieurs exemples comme dans l'extrait suivant, où il est question des procédés de "simplification" qui sont à l'origine des pidgins et des créoles. Hagège rejette "la notion de simplification, surchargée de présupposés psychoculturels" (1985: 46), pour parler plus concrètement d'économie, d'analyticité et de motivation. Il dit alors de l'économie:

- (i) La tendance à l'économie se manifeste dans le nombre réduit des sons, des types syllabiques, des prépositions, des temps verbaux, (ii) ainsi que dans l'usage de la courbe intonative pour marque unique des questions par opposition aux assertions, (iii) comme en français familier, où *tu viens?* est plus fréquent que *viens-tu?* ou *est-ce que tu viens?*
- (iv) L'économie apparaît encore dans l'invariabilité des formes, et dans son corollaire, la syntaxe de position: la nature des mots ainsi que leurs rapports sont fonction de leur place dans l'énoncé. (v) Ainsi, en pidgin camerounais, le même mot *dem* (de l'anglais *them*) apparaît aussi bien en emploi possessif, c'est-à-dire devant un nom, comme dans *dem hat*, "leurs cœurs", qu'en emploi d'indice personnel au pluriel, c'est-à-dire devant un verbe, comme dans *dem kom*, "ils viennent". (Hagège, 1985: 47)

On notera que l'exemplification se fait ici à deux niveaux. Hagège cite d'abord un certain nombre de phénomènes qu'il considère comme dus à l'économie, sans justifier par ailleurs cette attribution. A un niveau plus bas, il donne ensuite quelques exemples plus concrets qui illustrent le phénomène en question. C'est ainsi que (v) exemplifie la thèse (iv), et (iii), où le français familier est curieusement compté parmi les pidgins et créoles, la thèse (ii).

Ce dernier type d'exemples sert uniquement à rendre le texte plus compréhensible; ce sont de pures illustrations. Si la thèse de la tendance à l'économie est en revanche soutenue par une longue liste de phénomènes, dont nous n'avons reproduit ici qu'une partie, on peut bien parler d'un processus inductif. Il y a un grand nombre de cas qui semblent nous induire à la conclusion qu'un processus économique se trouve à la base de la création des pidgins et créoles.

3. Les procédés argumentatifs en psycholinguistique

Passons maintenant à un "monde" tout à fait différent, celui de la *psycholinguistique*. Pour le linguiste "traditionnel", c'est là en effet un domaine auquel il n'est guère préparé. L'auteur de ces lignes, qui a une formation de linguiste et d'historien, en a autrefois fait l'expérience lui-même.

De nos jours, les articles dans les sciences empiriques ont à peu près tous la même forme; ils comportent quatre parties principales:

- l'*introduction*, qui rapporte les recherches déjà faites dans le même domaine et définit l'intérêt de l'étude en question,
- les *méthodes*, qui décrivent le déroulement de l'expérience,
- les *résultats*, qui rapportent les résultats bruts de l'expérience, et
- la *discussion*, qui propose une interprétation des résultats obtenus.

Il va de soi que les chapitres *méthodes* et *résultats* sont purement descriptifs. S'il y a des endroits où les argumentations apparaissent dans ce genre d'articles, c'est bien dans l'introduction et surtout dans la discussion.

3.1 La sémantique du prototype

Je vais prendre ici comme exemple l'article que Rosch a publié en 1975 sur ses expériences concernant la prototypicalité des catégories. Il faut se rappeler qu'à cette époque la psycholinguistique était une discipline jeune et qui n'avaient encore guère produit de résultats susceptibles de révolutionner la linguistique. Les autres linguistes étaient donc très peu habitués à lire de tels articles, d'autant qu'il s'agit dans ce cas d'une lecture vraiment ardue. Cependant, on ne pouvait ignorer les recherches de Rosch parce qu'elles mettaient directement en cause certaines idées reçues en sémantique, discipline linguistique qui jouissait à ce moment-là d'un réel engouement.

Dans sa discussion, Rosch affirme:

... it should be noted that the research reported in this article was not intended either as a model of semantic memory or as a verification or refutation of any particular theory of semantic memory. (Rosch, 1975: 225)

C'est là une affirmation bien surprenante, car Rosch apparaît encore aujourd'hui comme la créatrice de la théorie sémantique du prototype, alors qu'elle nie ici explicitement d'avoir l'intention de fonder une nouvelle théorie. Ce qui suit ne se présente pas non plus comme une théorie sémantique; on y trouve tout juste des considérations comme les suivantes:

Nonetheless, the findings of the present research are more compatible with some classes of semantic memory than with others. It is relatively difficult to integrate the present findings with models of semantic memory which depend on criterial features and clear-cut category boundaries (such as that of Glass & Holyoak, in press). On the other

hand, the attribute theory of Smith *et al.* (1974), which is based on structures such as those explored in the present research, is necessarily compatible with those structures. And a theory such as that of Collins and Loftus (in press), which has as its basis the analogue process of spreading activation, fits well with the present research, at least in the sense that it is relatively easy to describe many of the "structural findings" of the present studies using the "process" terminology of spreading activation. (ibid.)

Plus loin, on trouve tout de même une assertion catégorique quand elle déclare que ses recherches sont "a refutation of the psychological reality of an Aristotelian view of categories". Elle discute ensuite la question de savoir si les représentations linguistiques sont de nature linguistique ou si elles ont la forme d'images mentales, sans parvenir pour autant à des conclusions nettes. Il ne s'agit donc pas de défendre une certaine théorie, mais d'évaluer quelles théories sont compatibles avec les résultats de ses recherches empiriques.

Dès lors, il faut se poser la question de savoir pourquoi les linguistes traditionnels ont attribué à Eleanor Rosch l'honneur d'avoir créé la théorie du prototype, et non pas celle, suffisamment importante, d'avoir prouvé que la catégorisation aristotélicienne n'a pas de réalité psychologique? A mon avis, il y a là un malentendu dû au fait que les linguistes étaient à cette époque peu habitués aux recherches expérimentales, voire confrontés pour la première fois à des recherches psycholinguistiques. La tâche d'un texte linguistique "traditionnel", c'est justement de soutenir des thèses. On cherchait donc également dans l'article de Rosch une telle thèse: c'était la théorie du prototype. Je parlerais donc volontiers d'un malentendu dû au fait que la démarche empirique de la psycholinguistique n'était pas du tout familière aux linguistes de cette époque.

3.2 *L'abduction*

Revenons au problème de l'argumentation et posons-nous la question de savoir si l'on peut parler d'argumentation dans un texte comme celui de Rosch. De fait, il ne s'agit plus d'argumentations classiques dont le but est de convaincre les lecteurs du bien-fondé des thèses que l'on défend. Il s'agit plutôt de proposer, sur la base des résultats auxquels on est parvenu, des *hypotheses* expliquant les observations faites. C'est là le type d'argumentation que Peirce a nommé *abduction*¹.

Ce genre de recherches aboutit à des conclusions provisoires, susceptibles d'être vérifiées ou falsifiées par des recherches ultérieures. A cause de leur caractères hypothétique elles adoptent généralement une forme très modalisée (... *are more compatible with... It is relatively difficult... it is relatively easy...*). Ce caractère hypothétique des conclusions apparaît là

¹ Cf. en particulier le site <http://www.helsinki.fi/science/commens/terms/abduction.html>.

aussi où des psycholinguistes résument les études d'autres psycholinguistes, par exemple:

Inhelder et Piaget (1955), constatant que les performances étaient bonnes à 8 ans pour la catégorie des fleurs, alors qu'il faut attendre 11-12 ans pour la catégorie des animaux, suggèrent un niveau d'abstraction différent de ces deux catégories. (Cordier, 1983: 492)²

On insistera ici sur le verbe *suggérer* qui souligne encore une fois le caractère hypothétique des conclusions. A dire vrai, les recherches empiriques n'aboutissent jamais à une conclusion définitive, car toute expérience ultérieure risque de remettre en cause les conclusions des études qui l'ont précédée.

En revanche, les conclusions des études linguistiques "traditionnelles" ne sont d'ordinaire pas modalisées et se présentent par conséquent comme définitives. Cela fait partie de la démarche persuasive qui se trouve à la base de telles publications, mais on sait évidemment que d'autres auteurs sont capables d'arriver à des conclusions tout à fait différentes sur le même sujet, et qu'ils affirmeront celles-ci avec le même aplomb. La certitude suggérée par la démarche traditionnelle en sciences humaines est donc, elle aussi, très relative.

4. Conclusions

Pour terminer, il faut néanmoins dire que les deux modes d'argumenter que l'on trouve aujourd'hui en linguistique et dans les sciences humaines et sociales en général ne sont peut-être pas aussi incompatibles qu'il pourrait paraître à première vue. De fait, ce qui vaut pour les articles originaux en psycholinguistique ne vaut pas tout à fait pour les ouvrages synthétiques qui résument ce genre d'expériences. A moins de produire un texte qui laisse toutes les questions ouvertes, ce qui est très peu satisfaisant, il est nécessaire d'avancer là aussi des thèses. Dans un manuel récent, où il est question du rapport entre la phonétique et l'orthographe, on lit ainsi dans les pages qui introduisent cette problématique:

... la connexion entre les mots parlés et le niveau sémantique est l'association première formée aux cours de l'acquisition de la parole. Le système orthographique se développe seulement plus tard (du moins pour les sujets lettrés). En tant que système secondaire, le système orthographique vient *donc* se greffer de façon parasite sur le système du langage parlé déjà existant. Et *puisque* l'orthographe est considérée comme représentant du langage parlé, elle est plus fortement liée à la phonologie qu'à la sémantique. (Spinelli & Ferrand, 2005: 185s.; c'est moi qui souligne)

² J'emprunte cet exemple et le suivant au mémoire de licence (inédit) d'André da Silva, mémoire consacré à la même problématique.

Nous avons là affaire à une argumentation très classique avec ses *donc* et ses *puisque*. Elle se fonde sur des prémisses de bon sens, comme celle, incontestable, que l'acquisition de la langue parlée précède celle de la langue écrite chez l'enfant, ou celle, plus discutable, que l'orthographe est le représentant du langage parlé. Il en résulte la conclusion que l'orthographe doit être liée à la phonétique. Ce n'est qu'après avoir établi cette thèse que les deux auteurs commencent à citer les études expérimentales – fort nombreuses, ces dernières années – qui établissent effectivement que l'on ne peut séparer l'orthographe de la phonétique. C'est là un compromis, qui rend ce texte plus accessible à ceux qui ne sont pas rompus à la psycholinguistique, mais qui risque aussi d'occulter un peu la nature des recherches rapportées.

En conclusion, il y a deux façons d'argumenter qui s'affrontent aujourd'hui en linguistique et dans les sciences humaines en général: l'une est persuasive, et a volontiers recours aux formes aristotélicienne de l'argumentation, l'autre est en rupture avec cette tradition, et connaît sa propre façon de raisonner.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- Bloomfield, L. (1933): *Language*. New York (Henry Holt & Co).
- Cordier, F. (1983): "Inclusion de classe: existe-t-il un effet sémantique?", *L'Année psychologique*, 83, 491-503.
- Hagège, C. (1985): *L'homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris (Fayard).
- Rosch, E. (1975): "Cognitive representations of semantic categories", *Journal of Experimental Psychology: General*, 104, 192-233.
- Spinelli, E. & Ferrand, L. (2005): *Psychologie du langage. L'écrit et le parlé, du signal à la signification*. Paris (Armand Colin).

Littérature secondaire

- Aristotelis *Ars rhetorica*, recognovit brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross, Oxonii: e Typographeo Clarendoniano, 1963.
- Dominicy, M. (2002): "Les 'topoi' du genre épideictique: du modèle au critère, et vice-versa". In: E. Eggs (éd.), *Topoi, discours, arguments*. Stuttgart (Franz Steiner), 49-66.
- Foucault, M. (1966): *Les mots et les choses*. Paris (Gallimard).
- Toulmin, S. E. (1958): *The Uses of Arguments*. Cambridge (C.U.P.).